

le **PIERRE - BRILLANT**

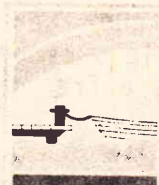
MENSUEL D'INFORMATION.

MARCEL CARON ELU ROI**DE LA****FENAISON**

La 5^e édition du Festival des Foins de Val-Brillant est chose faite. La réussite du festival a pu être remarquée par la forte participation de la population à chacune des activités. Ce succès est attribuable au travail d'une foule de personnes bénévoles et plus particulièrement à celui des 3 faucheurs de l'année. Au courant de l'hiver, Messieurs Jacques Côté, Clément Poirier et Marcel Caron acceptaient l'invitation du comité organisateur de jouer cet important rôle de relations publiques et de promotion des activités. Chacun avait la tâche de vendre des macarons laissez-passer pour les soirées organisées en leur honneur. Les 3 faucheurs ont ainsi vendu plus de 1,600 droits d'entrée. Le clou du festival fut sans contredit la soirée du couronnement du Roi de la Fenaïson.

Quatre cent cinquante (450) personnes ont ainsi assisté au couronnement du faucheur Marcel Caron. Il était accompagné de sa marraine pour la circonstance Madame Denise Lizotte. Cette dernière l'avait admirablement appuyé durant toute la période de vente des macarons de soirée. Les 2 autres faucheurs ont également fait un travail admirable. Monsieur Poirier, appuyé de Madame Emilienne D'Amours et Monsieur Côté de sa marraine Madame Francine Santerre. Les 6 faucheurs et mairaines ont trouvé l'expérience des plus enrichissantes. Le Festival des Foins de Val-Brillant espère intéresser d'autres agriculteurs de la paroisse à cette forme de participation exceptionnelle.

Le comité organisateur

**MARINA**
LAC MATAPÉDIA INC.

Comme vous l'avez sans doute remarqué, beaucoup d'amélioration ont été apportées aux équipements de la Marina du Lac Matapédia, cette année. Tout cela pour vous dire qu'un autre projet d'envergure est en préparation. Il s'agit bien sûr de la construction d'une Capitainerie tout près de la Marina située à Val-Brillant.

(suite à la page 2)

ce mois:

Les Fermières	p. 3
Lettre d'un ancien	p. 4
La Régie du Logement	p. 5
Assemblée mensuelle	p. 6
Place Curé Michaud	p. 7
Lions en vacances	p. 11
Nous et les animaux	p. 13



MARINA LAC MATAPEDIA INC. (suite de la page 1)

Cette bâtisse de trente pieds par cinquante pieds environ abritera les locaux de la Marina au premier étage. Les plaisanciers pourront relaxer après une balade sur la grande terrasse et admirer le superbe panorama qui s'offre à leurs yeux.

L'utilisation du rez-de-chaussée sera déterminée plus tard. Grâce à cette construction, la Marina pourrait offrir des meilleurs services et ce, tout près de ses équipements. Le seul but de la Marina du Lac Matapédia est de satisfaire au maximum ses utilisateurs et ses visiteurs dont le nombre s'accroît chaque année.

Bien sûr, le projet Capitainerie n'est qu'en préparation. Espérons qu'il deviendra réalité d'ici peu.

Au nom du Comité Marina et en mon nom personnel, je remercie tous ceux qui nous ont encouragés par l'achat d'une part sociale. Toutes ces personnes nous ont prouvé leur intérêt pour l'existence d'une Marina près du Lac Matapédia.

Stephan Girard

Dîner des Fermières

Le 17 juillet dernier à la Cédrière, comme par les années passées, les fermières ont servi leur dîner annuel qui fut un succès. Au nom du cercle, je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont participé à la préparation. Je remercie également la population qui ont si bien répondu à notre invitation.

Sincères remerciements à tous!

Irène D. Soucy,
resp. des repas

ACCIDENT MORTEL A VAL-BRILLANT

Jeudi le 4 août à 23:00h M. Jacques Boudreau, superviseur à la compagnie Panval, a perdu la vie à la sortie est de Val-Brillant alors que son véhicule a percuté le fossé. Il semble que M. Boudreau, âgé de 32 ans, aurait subi une crise de coeur au volant de sa voiture. M. Boudreau demeurait à Amqui.

marcel
Auclair

**Société Mutuelle
d'Assurance
Contre l'Incendie
de Bonaventure
et de Matapédia**

Services offerts :
Assurance Maison
Loyer
Ferme
Automobile
Société Gaspésienne à 100%

MICHEL HALLE 536- 3328
JEAN- GUY BEAULIEU 536- 5710

le

PIERRE-BRILLANT

MENSUEL D'INFORMATION
Publié par
JOURNAL DE VAL-BRILLANT
C.P. 67
VAL-BRILLANT
GOJ 3LO

REDACTION

Rédacteur
AUCLAIR Marcel
ADJOINT
AUCLAIR Gabriel
Responsables de page
BELANGER Lucien
D'AMOURS Léopold
De Billy Anne
LAUZIER Marie-Paule
LEVESQUE Gilberte C.
PAQUET Aline
PERRON Yolande
RINGUET France
TURCOTTE Françoise

Photographie
LEVESQUE Elisabeth
PRODUCTION

Directeur
BROWN Garry

Composition
LEBEL Irène

Montage
TURCOTTE Denise

Graphiste
D'AMOURS Pauline

DISTRIBUTION
LEVESQUE Gilberte C.
TURCOTTE Denise
TURCOTTE Françoise
742-3831
TURCOTTE Valère

IMPRESSION
LITHOGRAPHIE
DE LA VALLEE
25 de l'Aréna
Amqui, GOJ 1B0
TIRAGE: 750 copies
ABONNEMENT: 6,00\$ année
DEPOT LEGAL: QUEBEC
CANADA
COURRIER 2 ième CLASSE
REGISTREMENT: 5,5 6 8

on bouge ...

LES FERMIERES

Gilberte C. Lévesque

Le congrès Régional des Cercles des Fermières a eu lieu à St-Gabriel le 16 juin dernier. Quatre participantes de notre cercle ont exposé de très jolis travaux: Mesdames Rita Pelletier, Jacqueline Paradis, Laura Pelletier et Marie Côté.

Une quinzaine de Fermières de notre cercle étaient présentes à ce très intéressant congrès. La journée a débuté par l'inscription de tous les cercles, suivi d'une messe célébrée par Monseigneur Gilles Ouellet assisté de Monsieur le Curé de St-Gabriel. Mgr. Ouellet nous a tenu compagnie tout la journée.

Le banquet a été servi dans une salle décorée avec goût; le repas était très délicieux; le menu présenté sur de jolies cartes faites par les Fermières.

La journée se termina par la lecture et l'acceptation des rapports des comités suivi de la distribution des trophées et des cadeaux.

Il y a aussi eu élection. Félicitation à

Mme Cécile Caron nommée conseillère régionale responsable des comités Agriculture et consommation et celui de la Pastorale.

Mgr. Ouellet prononça un discours félicitant les Fermières pour leurs beaux travaux et leur accordant sa bénédiction.

Le congrès provincial aura lieu à Sherbrooke du 22 au 25 août prochain. Mme Gemma Malenfant a été nommée déléguée pour notre cercle.

L'exposition locale aura lieu le 18 août à la cédrière. Les exposantes: Veuillez apporter vos exhibits le 17 août au soir de 19h à 22h.

Nous tenons à remercier Irène pour son dévouement et son habileté à préparer ces délicieux repas. Bravo Irène.

Fermièrement vôtre

Gilberte C. Lévesque



TEL.: 742-3259

ANDRÉ D'AMOURS ENR.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

Spécialité: Chauffage Electrique
Installations de tous genres

11, ST-MICHEL
VAL-BRILLANT, P.Q.
G0J 3L0
C.P.: 216

C.P. 698

Tél.: (418) 629-4437

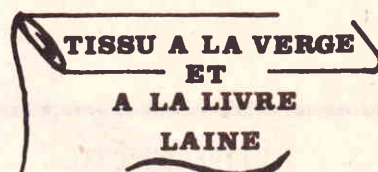
*Librairie
D'Amqui Inc.*

10, Boul. St-Benoît
AMQUI, Qué. G0J 1B0

EQUIPEMENT DE BUREAU

VENTE & SERVICE

**Mme Armand
D'Amours**



VAL-BRILLANT 742-3490

5 rue de l'Eglise,
Sayabec, Qué.

Tél.: 536-3556
C.P. 99

**PUBLICITÉ
VERRO ENR.**

CALENDRIERS
NOUVEAUTES PUBLICITAIRES
CADEAUX COMMERCIAUX
ROGER VERREAULT, prop.



**LES ENTREPRISES
BENOÎT D'AMOURS ENR.**

CONSTRUCTION & RÉNOVATION
MENUISERIE GÉNÉRALE - POSE DE CÉRAMIQUE

87 ST-PIERRE
VAL-BRILLANT

742-3883

**GARAGE
Louis Savard**

MECANIQUE GENERALE

ENTRETIEN

742-3333

editorial

LETTRE A MADAME FRANCOISE TURCOTTE, RESPONSABLE DES ABONNEMENTS

JOURNAL "PIERRE-BRILLANT"

Chicoutimi, 21 juillet 1983

Mlle Françoise Turcotte
Val-Brillant

Mademoiselle,

Je viens de recevoir le 2^e journal "Pierre-Brillant" qui m'a fait renouveler des souvenirs lorsque j'ai quitté mon village pour l'aventure....

Oui, quand j'ai quitté Val-Brillant, je voulais chasser le naturel en m'expatriant dans une autre région, afin d'oublier un peu le lieu de mon adolescence qui a été perturbée un peu par différentes circonstances. Conduit un peu par l'insouciance, je me suis retrouvé dans mon Val-Brillant à la fin de juillet l'an passé et d'avoir connu la gentillesse de votre bon Curé, Révérend, Clément Roussel, lequel m'a donné aussi beaucoup de renseignements pour l'édition de mon livre sur Val-Brillant.

Aujourd'hui, je suis dans Chicoutimi à travers une population à laquelle je me suis adapté, ainsi qu'eux envers moi. Je dois vous dire aussi que j'ai reçu des mains de votre représentant ecclésiastique un exemplaire de votre fameux journal.

Je me demande ce que la Providence a voulu faire dans mon voyage de l'été dernier à travers mes amis...je crois que c'est pour reconnaître ce que vos grands-parents ont bâti dans votre jeune génération qu'est la vôtre. Dans la signature de tous les noms de l'administration de votre beau journal, je reconnais vos parents qui ont préparé la voie dans laquelle vous vivez avec épanouissement et courage....

Mlle Turcotte, je voudrais vous demander avec toute la gentillesse que vous possédez, si c'est possible de reproduire ma lettre dans votre mensuel, non pas pour accentuer mon orgueil, mais plutôt pour dire aux gens de Val-Brillant que "Ti-Jos Canuel" leur dit un chaleureux "Bonjour" à chacun et à tous que la lecture de votre journal me ramène toujours à dire le proverbe suivant: "Chassé la naturel, il revient au galop".

A tous ceux qui programment le "Pierre-Brillant", je vous dis mille mercis et félicitations et qui sait dans quelques semaines le "Bonjour" à tous sera peut-être de vive voix.

D'un ancien,

J.H. Canuel "Ti-Jos"

LETTRE OUVERTE

*Chers paroissiens de
Val-Brillant,*

*Après trois années de
résidence dans votre belle
paroisse, il me faut vous
quitter avec regret.*

*Je me retire de l'ensei-
gnement après 38 années de
service auprès des Jeunes
dans les écoles et ma Com-
munauté m'accorde une année*

*d'études religieuses à Cap-
Rouge pour me préparer à
une seconde carrière d'a-
postolat. Mon point d'at-
tache sera la Maison Pro-
vincial du Mont-Joli.*

*Avant de partir, je
viens vous remercier de vo-
tre cordialité fraternelle
et vous assurer de mon sou-*

*venir priant tout au long
des jours.*

*Que Notre-Dame-du-Saint-
Rosaire bénisse vos foyers
et vous accorde santé et
prospérité.*

*Celle qui ne vous ou-
bliera jamais,*

*Soeur Antoinette Bélanger,
R.S.R.*

LA RÉGIE DU LOGEMENT

La régie du logement est un organisme créé par le Gouvernement du Québec qui exerce sa juridiction sur tout local résidentiel loué (sauf les chalets, les locaux commerciaux...). Sa compétence se limite aux demandes dont la somme contestée est inférieure à 6 000,00\$ (ex.: arrérages de loyer, dommages-intérêts...) et peut aussi entendre les plaintes concernant la prolongation du bail, l'augmentation, la fixation ou la révision du loyer, la reprise de possession....

Un des litiges les plus fréquents concerne l'augmentation du prix du loyer demandé par le propriétaire. L'on se demande souvent sur quoi la régie se base pour décréter qu'une hausse est abusive ou non. Disons qu'elle calcule l'augmentation réelle des dépenses pour taxes et assurances à condition que le propriétaire puisse les prouver. Quant à celles découlant de l'électricité, du chauffage ou des dépenses consécutives à l'entretien, la régie tiendra compte uniquement des effets de la hausse des prix et non de l'augmentation réelle des dépenses. Quant aux réparations majeures, la régie accorde 12% de rendement sur l'argent dépensé. La régie considère aussi la variation des taux d'intérêt hypothécaires car si la régie doit s'assurer qu'il n'y a pas de hausse abusive du loyer, elle doit aussi respecter le droit au profit du propriétaire.

Une des protections qui est offerte par la loi au locataire est le droit d'être maintenu dans son logement, même en cas de conflit. Pour expulser son locataire, le propriétaire doit obtenir l'autorisation de la régie et ses motifs doivent être sérieux.

Il y a un seul cas où le propriétaire a le droit de reprendre possession du logement loué: c'est pour s'y loger lui-même ou pour y loger un membre de sa proche famille. Cependant, il devra donner un avis écrit dans un délai déterminé par la loi (délai variant selon la durée du bail). Si le locataire refuse, le propriétaire pourra s'adresser à la régie dans les 30 jours du refus.

Pour faire une demande à la régie du logement, il suffit de se rendre au bureau (à Amqui, au 120 de l'hôpital) et d'y compléter une formule (qui peut aussi être remplie par un avocat). Chaque formule a 4 copies (1 pour le requérant, 1 pour l'autre partie qui doit être envoyée recommandée et les 2 autres pour la régie). Ensuite, la régie vous avisera du jour, de l'endroit et de l'heure où un régisseur entendra votre cause. Il est bien entendu qu'il est préférable d'emmener ses témoins pour prouver ce que l'on avance et les documents pertinents tels le bail, les avis reçus, la copie de ceux qui ont été envoyés, les reçus de poste, les factures....

Notons en terminant que s'ils le désirent, propriétaires et locataires, peuvent essayer de s'entendre avant l'audition de leur cause. En effet, la régie met à leur disposition le service de conciliateurs qui ont pour tâche d'amener les parties à s'entendre. Si la conciliation échoue, la cause sera alors entendue par un régisseur qui rendra alors une décision qui sera finale.

Anne de Billy



NOUVEAU: ARTICLES
DE PUBLICITE DIVERS

(418)
629-2575

TOUS GENRES D'IMPRESSIONS

**lithographie
de la vallée, inc.**

25, DE L'ARENA • AMQUI • C.P. 877

Assemblée mensuelle

Conseil Val-Brillant

******L'assemblée mensuelle du conseil de Val-Brillant s'est tenue lundi le 1er août à 20:00h.

******Lors de l'assemblée, le conseil a adopté à l'unanimité une résolution demandant au ministre provincial des affaires municipales, le ministre Léonard, de retirer le projet de loi 38. Ce projet de loi intitulé "Loi sur les participations gouvernementales au financement des municipalités" prévoit, entre autre, que le gouvernement provincial pourrait enlever aux montants prévus de subvention à une municipalité toute somme que cette dernière pourrait avoir reçu du gouvernement et d'un organisme fédéral. En autres mots, le gouvernement provincial se réserve le droit exclusif d'intervenir financièrement auprès des municipalités. Ceci va aussi loin que de considérer comme reçu du provincial et d'en déduire la somme de subvention à venir, tout argent versé à un organisme para-municipal dans le cadre du projet de développement communautaire ou autre.

******Une autre résolution a été adoptée demandant à la municipalité de St-Pierre-du-Lac d'assurer que les eaux de surfaces coulant dans le rang 2 est ne se déversent plus dans les sources d'approvisionnement du réservoir.

En plus, la municipalité entend faire des travaux nécessaires pour protéger les sources afin que ne se reproduisent pas les dégâts de boue dans le réservoir d'eau comme ce printemps.

******A la séance de juillet, une motion d'un règlement avait été donnée. Ce mois-ci, ce règlement a été adopté. Il s'agit du règlement concernant la gestion des déchets solides. En résumé, ce règlement prévoit que les paroisses comprises dans le secteur Sayabec se regroupent pour administrer des installations servant à éliminer les déchets solides et à en partager les frais d'exploitation.

******La municipalité a demandé à son inspecteur municipal de faire faire un estimé pour paver d'asphalte certains trous dans les rues. Cependant, la municipalité n'a que 3 000,00\$ à consacrer à de tels travaux.

La séance s'est terminée sur une analyse des dépenses effectuées depuis le début de l'année en regard des prévisions budgétaires déjà votées en décembre '82. Certains postes budgétaires sont déjà épuisés tandis que d'autres laissent prévoir un léger surplus à la fin de l'année. Dans l'ensemble, le budget semble respecté.

Marcel Auclair

PLACE CURE MICHAUD

Le 11 juin 1983 avait lieu l'inauguration officielle des Habitations Place (Curé) Michaud.

Ce fut à notre avis une réussite étant donné la nombreuse assistance et le soleil radieux qu'a daigné faire son apparition pour la circonstance.

Après la bénédiction officielle et le dévoilement de la plaque commémorative sous la présidence de Mme Jocelyne Lévesque, secrétaire de l'Honorable Pierre DeBane, un buffet préparé par des mains habiles fut apprécié de nos convives.

Un merci tout spécial à Mme Antoinette et Sylvie Côté pour la merveilleuse contribution bénévole qu'elles ont apportée. A Juliette, Diane et Monique nous disons Bravo, c'était appétissant.

Nous remercions Monsieur le Curé qui, malgré la fatigue de son voyage, s'est rendu à notre demande. Ses paroles furent très encourageantes.

Nous aurions aimé avoir parmi nous un gars qui a travaillé avec nous durant la montée du projet. Il est natif de Val-Brillant et est très attaché à sa place natale.

Renaud Paradis n'a pu répondre à notre invitation à cause de son travail, mais il nous a écrit et je voudrais que vous lisiez ces quelques lignes qu'il a composées.

"A l'intention des membres du comité,

Pour vous du Comité
Le don de donner
Avec amour
Ce projet
Ensemble vous l'avez réalisé

Mille MERCI
Instinct du meilleur
Chacun de vous l'avez
Habilité à construire
Audacieux vous l'êtes
Union de vos talents
Déterminés, vous avez réussi "

Renaud Paradis

Les membres du Comité te disent Merci Renaud pour cette belle dédicace.

Anne-Marie D. Tremblay, sec.



CARON & BOUCHER Inc

C.P. 144 Val-Brillant

GOJ 3LO

TEL: 742-3814

cartes d'affaires

Pour rendez-vous
Val-Brillant Tél.: 742-3268

Marielle Claveau, D.D.

Denturologiste

VAL-BRILLANT, Côté Matapédia, P.Q.

GOJ 3LO

Jules inc.
Fournier

CONTRACTEUR

GENERAL

742-3227

VAL-BRILLANT



CHARLES ST-AMAND
Fer Ornemental

VAL-BRILLANT

742-3225



les gourmets

par Marie-Paule Lausier

CONFITURES AUX FRAMBOISES

NON CUITES

Ingrédients:

- 2 tasses de framboises écrasées
- 4 tasses de sucre
- 2 c. à table de jus de citron
- ½ bouteille de Certo

Préparation:

- Mettre les framboises écrasées dans le sucre et laisser reposer 10 minutes.
- Mélanger le jus de citron au certo.
- Ajouter le jus de citron et le certo avec le mélange de framboises et de sucre.
- Verser rapidement dans des contenants de verre en plastique.

On peut conserver ces confitures trois semaines au réfrigérateur, sinon placer les contenants au congélateur.

Gisèle D'Amours

ASPIC A LA CIBOULETTE

Ingrédients:

- ¾ de tasse d'eau
- ¾ de tasse de crème 35%
- 1/2 tasse de mayonnaise
- 2 sachets de gélatine sans saveur
- 3 c. à table de ciboulette
- 1/4 c. à thé de sel

Préparation:

- Faire fondre la gélatine dans l'eau.
- Fouetter la crème et y mélanger la mayonnaise, la ciboulette et le sel.
- Faire réchauffer la gélatine pour qu'elle soit bien fondue et ajouter au mélange.
- Mettre dans un plat, rincer à l'eau froide et laisser prendre au réfrigérateur.

Jacqueline Paradis

LES GENEREUX DONNATEURS

DU PIERRE-BRILLANT

Mlle Jacqueline Roberge
Val-Brillant

M. J.D. Giroux
Québec

M. Marc-André Bélanger
St-François Xavier de Brompton

Mme Rita Perron
Montréal

M. Jacques Malenfant
Chibougamau

M. Antoine Tremblay
Cowansville

M. Yvon Bélanger
Montréal

Mme Berthelie Dubois
Campbeelton N.B.

M Jean-Marie Bélanger
Québec

Anonyme
Merci!

CANTINE «LA PAYSANNE»

SPECIALITES:

- SOUS-MARIN
- POUTINE

HEURES D'OUVERTURE:

DIM. AU JEU.: DE 10H00 À 1H00 AM
VEN. ET SAM.: DE 10H00 À 2H00 AM

ROUTE 132 OUEST
VAL-BRILLANT
742-3422

Spéciale
du jeudi
inclus

RICH

MARCHE

Bière
742
5, rue St-
Val-
Cité M

OBJET à V
LOC

Tarifs: \$1.00 p
\$2.00 p

s'adresser :

Mme Franco
742-3

PETITES NOUVELLES, PETITES ANNONCES...

Nouvelles:

Décès: A l'hôpital de l'Enfant Jésus est décédée le 15 juillet 1983, Madeleine Beaulieu 59 ans, épouse de Charles-Henri Dumais d'Amqui. Elle était la soeur de M. Charles-Eugène Beaulieu de notre paroisse.

Sincères condoléances aux familles éprouvées

Anniversaire de mariage: M & Mme Charles Eugène Pelletier ont fêté le 9 juillet, leur 40e anniversaire de mariage.

M & Mme Cyrille Turgeon ont fêté le 16 juillet leur 25e anniversaire de mariage.

M & Mme Auguste Côté ont fêté le 23 juillet, leur 60e anniversaire de mariage.

Félicitations à tous ces jubilaires

Mariages: Le 16 juillet a eu lieu le mariage de Germain Ouellet fils de M & Mme Robert Ouellet (Bernadette Fournier) et de Claire Turgeon fille de M & Mme Cyrille Turgeon (Agate Migneault).

-Le 19 juillet a eu lieu le mariage de Yvon Blouin fils de M & Mme Isaac Blouin (Blanche Pelletier) et de Denise Jalbert fille de M & Mme Léopold Jalbert (Rolande Gonthier).

-Le 22 juillet a eu lieu le mariage de Rock Caron fils de M & Mme Jean-Paul Caron de Sayabec et de Brigitte St-Amand fille de feu Joseph St-Amand et de Mme St-Amand (Jeannine Lizotte).

-Le 23 juillet a eu lieu le mariage de Lauréat Hallé fils de M & Mme Alphonse Hallé de Sayabec et de Johanne Collin fille de M & Mme Gilles Collin (Rolande Lavoie).

-Le 29 juillet a eu lieu le mariage de Jean-Pierre Chenel fils de M & Mme Lucien Chenel d'Amqui et de Marie-Paule Lizotte fille de feu Edouard Lizotte et de Mme Lizotte (Imelda Beaulieu).

-Le 30 juillet a eu lieu le mariage de Adrien Ouellet fils de M & Mme Joseph Ouellet (Rita Jacques) et de Chantal Michaud fille de M & Mme Lorenzo Michaud d'Amqui.

Voeux de bonheur aux nouveaux époux

Annonces:

Gardienne: Serais à la recherche d'une personne pouvant garder un petit garçon de 17 mois, à partir du 25 août. S'adresser à: Tél: 742-3571.

Remerciements: Emmanuel, Marie-Paul, Christiane, Sylvie, Gabriel St-Amand remercient sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès de leur mère, Mme Germaine St-Amand, survenu le 23 juin à l'hôpital d'Amqui, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites au salon et assistance aux funérailles.

Remerciements: Mme Noëlla Bélanger et sa famille. Profondément touchées de vos condoléances, remercient sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathies. A tous et à chacun, qui ont offert messes, affiliations, prières, visites et assistance aux funérailles lors du décès de Georges-Henri survenu le 24 juin dernier. Il était le père de Guy (Rimouski) Lucille (Sept-Iles) Georgette (New-Richmond) Madeleine, Gilles et Gaby de cette paroisse. Un grand merci à tous.

en vigueur
au samedi
vement

ELIEU

LIZOTTE
ENR.

et Vin
3291
Pierre ouest,
Brillant,
atapédia,
P.Q.

ENDRE?
AL & LOUER?

ites Annonces
ur les Remerciements

ise Turcotte
831

STE-IRÈNE, 50 ANS D'HISTOIRE

Il y a quelques semaines, la localité de Ste-Irène, dans le comté de Matapédia, fêtait son cinquantenaire. Mais de quel cinquantenaire s'agit-il? Les municipalités et les paroisses ne se forment pas tout d'un coup; elles ne naissent pas comme les êtres humains, c'est-à-dire à un moment précis d'une journée bien identifiée sur le calendrier. Alors, quand doit-on les fêter?

Habituellement, l'anniversaire souligne un événement singulier qui intéresse l'ensemble de la collectivité. Qu'est-il donc arrivé de si marquant en 1933 à Ste-Irène? Rien, si ce n'est que dans la paroisse il s'est célébré 4 mariages et qu'on a enregistré 18 naissances et 3 décès; que les paroissiens ont entrepris la construction d'édifices religieux et qu'une troisième école a été ouverte pour l'éducation des jeunes; que le pays est en pleine crise économique et que la vie dans cette jeune colonie est extrêmement difficile. Qu'ont-ils donc voulu commémorer?

Il faut tout de suite exclure le cinquantenaire d'érection canonique puisqu'ils ont dû attendre jusqu'en 1948 pour que l'évêque de Rimouski, Mgr Courchesne, érige la mission de Ste-Irène en paroisse canonique. Ce cinquantenaire ne pourra donc être fêté avant 1998. Ce n'est pas non plus le cinquantenaire d'érection en corporation municipale puisque l'élection du premier conseil municipal ne remonte qu'à 1953. Le cinquantenaire d'érection comme mission canonique aurait dû, quant à lui, être fêté en 1980. Si c'est de celui-ci dont il est question, nous sommes en droit de penser que les gens de Ste-Irène sont en retard de 3 ans dans la célébration de leur fête paroissiale. Or, il n'en est rien. Les gens de l'endroit ne sont ni en retard, ni en avance. Ils ont eu, il me semble, tout simplement le goût de se faire la fête à eux-mêmes, pour ce qu'ils sont, les résidents actuels avec les anciens de la place, en parlant des vivants et des morts, du présent et du passé.

L'idée du cinquantenaire c'est un prétexte pour communiquer. La technique n'est pas originale mais elle a le mérite de fonctionner. Elle a permis à de nombreuses personnes de satisfaire leur besoin de communiquer, immédiatement, en cette année, sans attendre un événement particulier. Ce désir de communiquer est sans doute la plus belle raison qui nous soit donnée de célébrer. Le cinquantenaire ce n'est pas surtout la commémoration de ce qui s'est passé il y a 50 ans, mais plutôt tout ce qui est advenu à chacun pendant ces cinq décades.

Les organisateurs de la fête ont préparé un programme d'activités qui avait pour but de faciliter la communication dans un contexte de retrouvailles. Ils ont de plus fait oeuvre d'historien en publiant une monographie paroissiale qui donne les repères nécessaires à la communication verbale. Ce qu'on y retrouve ce sont les efforts d'organisations sociales, municipales, scolaires, paroissiales; ceux qu'on y **rencontre** ce sont les gens de chez-nous partis en pleine crise économique arrachés au territoire vierge du canton Nemtayé de quoi survivre. Le cahier du cinquantenaire fait figure de témoignage de cette vie particulière dans la colonie. On y découvre la façon dont certaines difficultés ont été surmontées. A titre d'exemple, ces propos de Madame Cécile Bélanger F.: *"Mon père Elzéar Bélanger est venu à Sainte-Irène le 16 juin 1931. Parti de Val-Brillant en camion, avec le ménage, il fut obligé de s'arrêter au troisième rang, la route était complètement défoncée. Il a fallu laisser là nos affaires et revenir par Sainte-Irène avec une voiture à cheval pour transporter notre ménage jusqu'à notre lot."*

(suite à la page 16)

LES LIONS EN VACANCES

Depuis le 1er juillet le nouvel exécutif du Club Lions de Val-Brillant est en fonction, il s'affaire déjà à préparer notre année 83-84. La Cédrière demeurera la priorité. Une réunion aura lieu au cours du mois d'août pour fixer les actions à faire. Les nouveaux élus savent qu'ils peuvent compter sur l'aide de l'exécutif 82-83 pour un coup de pouce.

Le 4 juin dernier, les Lions et Lionnettes ont fait de la Fondue Chinoise un succès digne de mention. Les chiffres suivant étant non officiels, vous voudrez bien vous fier au bilan qui sortira en septembre. Le chiffre d'affaire total du souper est de 4 300.00 \$ pour un bénéfice net de 1 800.00 \$. Un grand merci à la population, aux Lions et Lionnettes qui de près ou de loin ont contribué à ce succès. Il est à noter que ce soir-là nous subissions une panne d'électricité.

Le Club Lions de Val-Brillant s'est impliqué cette année dans le Festival des Foins d'une façon toute spéciale. Une résolution du Festival des Foins (Comité organisateur) demandant que le Club Lions de Val-Brillant participe au festival en permettant à celui-ci d'utiliser la Cédrière gratuitement pour les six soirées soit une somme de 50.00 \$ par soirée. Le total de cette contribution se chiffre à 300.00 \$ pour le Festival. Le Club Lions de Val-Brillant a demandé en contre partie que ses membres puissent tenir bénévolement le bar durant ces six soirées; les pourboires étant destiné aux fonds du Club. Un protocole d'entente a été signé. Je désire remercier sincèrement tous les Lions et Lionnettes qui ont répondu à l'appel de leur nouveau président le Lions Lucien Bélanger. Le but du Club de faire un service rapide et jovial a été atteint. Les pourboires ont rapporté 1 100.00 \$ au Club Lions de Val-Brillant. Cette somme servira aux besoins du Club et de ses œuvres.

Je vous reviendrai en septembre pour des nouvelles plus précises sur nos activités de l'an 83-84. Profitez du soleil, l'hiver sera moins froid.

Léopold D'Amours ex-président 82-83

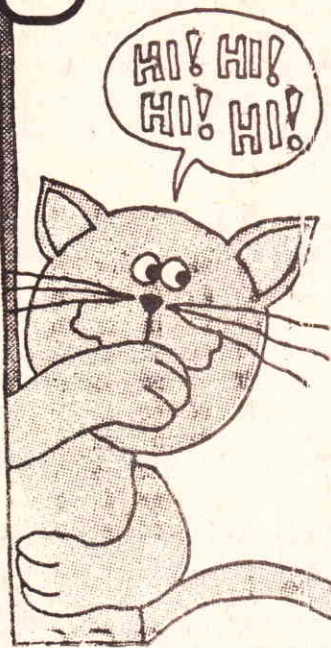
P.S. Voir dans cette parution du Journal

la copie de la Charte du Club Lions de Val-Brillant. Veuillez la lire attentivement et vous comprendrez pourquoi les Lions et Lionnettes ont le sourire en travaillant bénévolement au mieux-être de la population de Val-Brillant et que notre devise est servir quelque soit notre rang social.

Les objets pour lesquels la corporation CLUB LIONS DE VAL-BRILLANT est constituée sont les suivants:

- a) La création et le développement d'un esprit de compréhension entre les peuples du monde.
- b) L'encouragement aux principes de bon gouvernement et de civisme.
- c) La participation active au bien-être social et moral de la communauté.
- d) L'union des membres des Clubs par des liens d'amitié, de bonne camaraderie et de compréhension mutuelle.
- e) La création d'un forum pour la pleine et libre discussion de tous les sujets d'intérêt public, sauf ceux de politique partisane et de religion sectaire que ne feront pas l'objet de débats de la part des membres des Clubs.
- f) L'encouragement à servir la communauté sans rétribution financière personnelle de la part d'hommes animés de l'esprit de service, et l'encouragement de la compétence et de la pratique des principes moraux élevés dans le commerce, l'industrie, les professions libérales, les services publics et les entreprises privées.
- g) Organiser différentes manifestations sociales afin de financer les œuvres du Club, comme par exemple, bingo, tirage, soupers bénéfiques, l'organisation de ces manifestations demeurant sujette à l'obtention des permis gouvernementaux requis.
- h) Appliquer, d'une manière générale, les principes et enseignements de l'Association Internationale des Lions Clubs.
- i) Sauf pour les limitations ci-incluses, la corporation aura et exercera tous les pouvoirs attribués aux corporations par les lois de la province du Québec.
- j) A ces fins, amasser de l'argent ou d'autres biens par voie de souscriptions publiques ou de tout autre manière.

5 PAUVRE CHAT



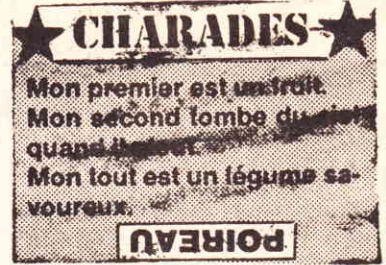
Ce jeu, appelé "pauvre chat" est facile et amusant.

Réunis tes amis(es) et formez un cercle. Un des participants doit aller au centre du cercle et miauler.

Le chat miaulant va à côté d'un participant. Celui-ci doit alors flatter les cheveux du chat et dire à trois reprises, sans rire: "Pauvre chat!"

Si le participant se met à rire, il doit prendre la place du chat à son tour.

Et le jeu continue.



Mon premier est le contraire de petit.
Mon second est un synonyme de père.
Mon tout est un membre de la famille.

GRAND-PAPA

blague!



Un oiseau sur un arbre se dit: "L'été arrive et je vais sourire, mes amis vont aussi sourire. Le hibou fait hou, hou, hou. Le moineau fait pit, pit, pit, le pic-bois fait pic, pic, pic, le perroquet dit, le perroquet dit, le perroquet dit."



LES ANIMAUX

Voici des lois faites pour la protection des animaux et certaines personnes, même ici dans notre petite paroisse, devraient les lire attentivement et les mettre en pratique car plusieurs personnes et nous-mêmes avons été victimes de ces mauvais traitements envers nos animaux. Ceux qui s'exercent à ces cruautés prennent conscience qu'eux s'ils n'aiment pas les chiens, les chats, d'autres les aiment et que serait notre environnement de rats et de souris. A vous d'y penser.

Et je signe, un qui n'aime pas la cruauté envers les animaux,

Gilberte C. Lévesque, 742-3581

LES DROITS DES ANIMAUX

Lors d'une réunion tenue à Londres, on acceptait une déclaration sur les droits de l'animal. Le document avait été rédigé par la Ligue internationale des Droits de l'Animal. Certaines des recommandations donnent à réfléchir, même si elles datent de trois ans.

* L'homme en tant qu'espèce animale, ne peut exterminer les autres animaux ou les exploiter en violant ce droit; il a le devoir de mettre ses connaissances au service des animaux.

* Nul animal ne sera soumis, ni à de mauvais traitements, ni à des actes cruels.

* Si la mise à mort d'un animal est nécessaire, elle doit être instantanée, indolore et non génératrice d'angoisse.

* Tout animal appartenant à une espèce vivant traditionnellement dans l'environnement de l'homme, a le droit de vivre et de croître au rythme et dans les conditions de vie et de liberté qui sont propres à son espèce.

* Tout animal que l'homme choisit pour compagnon a droit à une durée de vie normale, conforme à sa longévité naturelle.

* L'abandon d'un animal est un acte cruel et dégradant.

* Tout animal ouvrier a droit à une limitation raisonnable de la durée et de l'intensité du travail, à une alimentation réparatrice et au repos.

* Tout acte impliquant la mise à mort d'un animal sans nécessité est un biocide, c'est-à-dire un crime contre l'espèce.

* La pollution et la destruction de l'environnement conduisent au génocide.

* L'animal mort doit être traité avec respect.

Tant pour l'original, que pour le chaton vivant au troisième palier, ces lignes méritent d'être retenues des lecteurs de cette rubrique.



SERVI



FERNAND COTE

ÉPICERIE LICENCIÉE

BOUCHERIE

742-3281

VAL-BRILLANT



Spécialités:

♦ **fondue chinoise**

♦ **rosbeef du Roy**

♦ **steak du Roy**

♦ **POULETS BAR-B-Q**



LES HANDICAPÉS

Avant de parler des Jeux de l'Est du Québec, parlons plutôt de la journée du 2 juillet. C'est lors de cette journée que se déroulaient les mini-olympiades à Amqui. Une quarantaine d'athlètes handicapés de la Vallée se réunissaient afin de participer et en même temps se donner un avant-goût des Jeux de l'Est. Plusieurs rubans furent distribués aux athlètes qui se sont distingués dans les six compétitions au programme. Les athlètes de Val-Brillant ont bien figuré dans les disciplines suivantes: 1 ruban "sacs de sable" 1 ruban "dard sur gazon" et 2 rubans "fer à cheval".

De plus, on remettait à chaque participant un chandail blanc avec le sigle de l'Association des Handicapés (A.H.V.M.). Cette façon de faire était pour laisser aux personnes handicapées un souvenir de cette journée et en même temps leur permettre de s'identifier lors des Jeux de l'Est. Il faut préciser que des membres

de l'Association régionale de loisir des handicapés Est du Québec (A.R.L.H.E.Q.) étaient présents lors de cette journée pour répondre aux bénévoles et leur venir en aide si nécessaire. La journée se termina par une dégustation de fromage et de jus.

Maintenant, si on parlait des Jeux de l'Est qui se tenaient les 21, 22, 23 & 24 juillet. Quelques 250 athlètes handicapés provenant de tout l'Est du Québec en partant du Témiscouata jusqu'aux Iles-de-la-Madeleine. Le soleil et quelques gouttes de pluie nous ont accompagnés lors de ces quatre journées. C'est avec un total de neuf médailles (3 or, 3 argent et 3 bronze) que se sont partagés nos athlètes. Malheureusement les participants de Val-Brillant n'ont rapporté aucune médaille mais je peux vous assurer que leurs adversaires ont eu du fil à retordre. Tout s'est très bien déroulé lors de ces quatre journées et tout le monde était bien content de retourner à la maison car la fatigue se faisait sentir. Félicitation aux gagnants et meilleure chance à ceux qui ont été déçus.

Le Comité Local de Val-Brillant aimerait aviser la population que l'église est maintenant pourvue d'une pente accessible aux personnes handicapées. Celle-ci se trouve sur le côté est de l'église, c'est-à-dire du même côté que le presbytère. Donc toute personne dans l'incapacité d'aller à l'église en franchissant les marches, peut maintenant le faire par cette pente. Un autre pas pour le mieux-être de la personne handicapée.

Aline Paquet

VENEZ FAIRE UN TOUR

DECORATION INTERIEURE

- EBENISTERIE
- MENUISERIE
- CUISINES LAMTECH
- PEINTURE NATIONALE

CONSEILS ESTIMATIONS
PERMIS REGIE DES ENTREPRISES QUE.

DECORATION
AMOURS
INC.
742-3736
VAL-BRILLANT

JUSTE POUR VOIR

GARAGE
Jacques Levesque

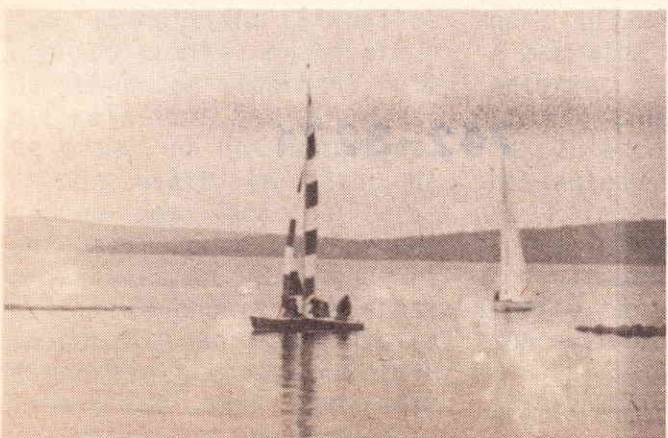
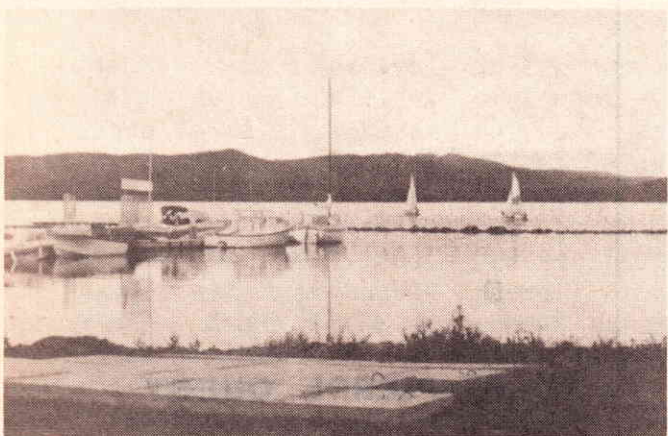
— TUNE UP —
— TRANSMISSION —
AUTOMATIQUE

ROUTE NATIONALE
VAL-BRILLANT
742-3785

les sports

MARINA ÉTÉ '83

des PHOTOS, des PHOTOS...





COMITE ORGANISATEUR
FESTIVAL DES FOINS

Dans l'ordre habituel:

Yolande Perron, présidente, Jean-Paul Lebel, France Caron, Réjean Moreau, Claire Sirois, Sylvain Auclair

Ste-Irène ... suite de la page 10

C'est souvent entre les lignes qu'on découvre la vraie misère comme dans ces tableaux des naissances et décès où l'on remarque entre autres que les 7 sépultures de l'année 1934 ne concernent que des enfants de moins de 1 an. Dans les colonies ce sont les enfants qui meurent. A Ste-Irène, entre 1933 et 1934 sur les 40 décès enregistrés, 34, soit 85%, sont ceux d'enfants de moins de 2 ans. A la même époque, le nombre des naissances se situe autour de 40 à chaque année. Dans ces colonies les enfants occupaient beaucoup de place. En 1960, il y avait autant d'enfants dans les écoles du village et des rangs qu'il n'y a de personnes actuellement dans la paroisse.

Il est vrai qu'après 1960 Ste-Irène a connu un important mouvement d'exode vers les villes et les autres régions du Québec. La population est passée de plus de 1,000 habitants à environ 350. La paroisse a figuré sur la liste du B.A.E.Q. des municipalités à fermer en Gaspésie. Les gens de l'endroit ont réagi dès 1963 et ils ont depuis réussi à maintenir un taux d'activités suffisamment élevé pour écarter l'idée de fermeture de la paroisse. Les fêtes du cinquantenaire ne sont qu'une manifestation de cette volonté qu'ont les gens de Ste-Irène de vivre chez-eux.



la
caisse populaire
de
val-brillant

9

ST-PIERRE OUEST

VAL-BRILLANT

742-3271